

Le métier d'Infirmier

« Est considérée comme exerçant la profession d'infirmière ou d'infirmier toute personne qui donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu. L'infirmière ou l'infirmier participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation de la santé et de formation ou d'encadrement » (code de la santé publique).

L'infirmier évalue l'état de santé d'une personne et analyse les situations de soins afin de concevoir et définir des projets de soins personnalisés.

Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leurs parcours de soin en lien avec leur projet de vie.

Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, de manière autonome, en collaboration et sur prescription médicale.



Les conditions d'admission à la formation en Soins Infirmiers

- **Pré-requis : Etre titulaire du baccalauréat ou d'une équivalence pour une inscription via Parcoursup**
Ou Justifier de 3 ans de cotisations sociales en Europe pour une inscription via la formation professionnelle

En Formation Initiale	En Formation Continue
<ul style="list-style-type: none"> - Obtention du baccalauréat - Inscriptions sur le site www.parcoursup.fr 	<ul style="list-style-type: none"> - Epreuve écrite d'admissibilité (30 minutes de français et 30 minutes de calculs de base) avec obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 - Epreuve orale d'admission avec obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 et classement en rang utile - Possibilité de formation de médecins hors Union Européenne

Les délais d'accès

A TITRE INDICATIF	A TITRE INDICATIF
<p><u>Dates d'inscription :</u> Entre janvier et mars 2024</p> <p><u>Date d'entrée en formation :</u> 2 Septembre 2024</p> <p>Inscriptions sur le site www.ifsu.chu-lille.fr</p>	<p><u>Date de l'épreuve de sélection Formation Professionnelle :</u> Ecrit : le 28 mars 2024 / Orale : Entre le 25 et le 28 mars 2024</p> <p><u>Dates d'inscriptions :</u> Entre janvier et mars 2024</p> <p><u>Date d'entrée en formation :</u> 2 Septembre 2024</p>

La durée de la formation	La capacité d'accueil	Le Tarif*	Le niveau de certification
<p>4200 heures : 2100 h / cours 2100 h / stages</p>	<p>155 étudiants (en 1^{ère} année)</p>	<p>Tarif 2024/2025 Formation Continue : 8415 € Formation Initiale : prise en charge par le Conseil Régional pour les jeunes en poursuite d'études et les demandeurs d'emploi CVEC : 103 € en 2024 / Frais d'inscription : 175 €</p>	<p>À l'entrée : Niveau 4 (BAC) À la sortie : Niveau 6</p>

*Les conditions générales de vente de nos prestations de formation sont accessibles sur notre site internet

- Sciences humaines, sociales et droit Unités d'enseignement 1
- Sciences biologiques et médicales Unités d'enseignement 2
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes Unités d'enseignement 3
- Sciences et techniques infirmières, interventions Unités d'enseignement 4
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière Unités d'enseignement 5
- Méthodes de travail Unités d'enseignement 6
- 36 matières de formation réparties en 59 sous unités d'enseignement

Les méthodes pédagogiques	Les modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes actives et participatives en présentiel et distanciel - Face à face pédagogique - Travaux pratiques - Enseignements dirigés - Cours magistraux - Pédagogie inversée 	<ul style="list-style-type: none"> - Epreuves écrites et orales - Pratiques de simulations - Analyse de situations professionnelles et de pratiques - Mémoire
	<p>Attestation de Praticien Education Thérapeutique niveau 1</p>
	<p><i>Dans le cadre de l'UE 4, selon les résultats, possibilité de délivrance de l'attestation de Praticien Education Thérapeutique niveau 1.</i></p>

Taux de réussite ***	Taux de satisfaction *	Taux d'insertion dans l'emploi **	Taux d'interruption de la formation	Taux de rupture de contrat d'alternance	Taux d'abandon
93,47 %	94,5 %	100 %	13,69 %	Non concerné	4,10 %

* 55 réponses / 420 apprenants (juin 2024)

** 33 réponses / 86 diplômés (juillet 2023)

*** 86 diplômés sur 92 présentés (Juillet 2024)

Les débouchés	Les évolutions professionnelles	Les spécialités
<p>Etablissements sanitaires, médico-sociaux publics ou privés, Etablissements extra hospitaliers.</p>	<p>Cadre de santé après 4 ans Cadre supérieur de santé Directeur des Soins</p>	<p>Accès aux études d'infirmier anesthésiste, de puéricultrice, de bloc opératoire ou en pratiques avancées</p>

Contacts

Email : secifsi@chu-lille.fr
 Tél : 03 20 44 60 75
 Site internet : <https://www.ifsu.chu-lille.fr/>
 Adresse : **Institut de Formation en Soins Infirmiers**
 Institut Gernez Rieux
 2, Rue du Docteur Schweitzer
 CS 70001
 59037 Lille Cedex

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Référent handicap : 03 20 44 52 03

handicap@chu-lille.fr

Institut de Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

Témoignages

Jonathan : « Je suis actuellement étudiant en première année à L'IFSI. J'ai choisi d'intégrer cet institut de formation du fait de son partenariat avec le CHU de Lille : en effet, nous avons accès à une offre de stage très diversifiée dans des hôpitaux très réputés. Par ailleurs, nous avons la possibilité d'avoir une chambre à l'internat Gernez Rieux : n'étant pas originaire du Nord, c'est un véritable atout. »

Amandine : « J'étais aide-soignante mais j'ai toujours eu comme ambition de devenir infirmière. J'ai donc passé le concours de l'IFSI du CHU de Lille, il y a trois ans maintenant. Ce que j'ai apprécié dans cet institut de formation ? La disponibilité des formateurs et la diversité des stages. »